

Galléco : une étude est en cours

Date : 27 décembre 2017

Dans un article publié ce 26 décembre sur Médiacités, je lis ceci :

A Nantes, en parallèle de SoNantes, « nous avons développé **SoMoney**, une plateforme numérique dont la V2 doit être prochainement lancée », explique Frédéric Perrin, directeur de la monnaie locale. Destinée à être vendue à d'autres monnaies locales, cette solution pourrait, espère ses fondateurs, faire rentrer un peu d'argent frais dans les caisses de So Nantes et contrebalancer ses débuts plus que timides... A condition que tout fonctionne, bien entendu. « **Une étude est en cours pour fournir cette plateforme au Galléco (Ile-et- Villaine), à l'Héol (Pays de Brest) et aux autres monnaies locales de Bretagne. Mais il reste des problèmes d'agrément avec la Banque de France, il faut travailler avec des juristes** ».

(pardonnez les fautes d'orthographe : je n'y suis pour rien)

Je ne sais pas pourquoi Frédéric Perrin ne fait pas valoir le franc succès qu'il a obtenu en bradant récemment pour 10.000 euros le premier exemplaire commercialisé de la plate-forme (exclusivement numérique) Somoney auprès d'une association de Montréal qui espère lancer prochainement sa monnaie locale encore en gestation (bon courage).

... Alors qu'il y a quelques mois, il avait [proposé cette plate-forme à l'association Héol de Brest](#) à des tarifs s'étendant de 15.000 à 60.000 euros par an (selon le nombre d'utilisateurs de la monnaie - source : [devis repris dans le rapport de l'Ecole des Mines Atlantique - Bretagne Pays de Loire de juin 2017](#)).

Il est vrai que, même au tarif consenti à nos cousins québécois, il faudrait vendre bien davantage d'exemplaires de cette plate-forme qu'il n'existe de monnaies locales en France... rien que pour couvrir les pertes déjà enregistrées par la Sonao, c'est-à-dire par la filiale du Crédit municipal de Nantes présidé par le représentant de la maire de Nantes qui vient d'y laisser 1.200.000 euros en moins de 3 ans, avant de mettre la clé sous la porte le 29 novembre dernier.

Mais qui est donc Frédéric Perrin, le « directeur » de cette fameuse plate-forme dont rêve(nt) le Département d'Ille-et-Vilaine et/ou (allez savoir) l'association Galléco et/ou l'association Héol ?...

Frédéric Perrin a commencé sa carrière comme analyste financier au Crédit Lyonnais (une banque très certainement éthique), avant d'être représentant commercial et chef de marché B-to-B, chez Sodexo - chèques et cartes de services (une société - spécialisée dans les circuits courts ? - qui se présente sans complexe comme « le leader mondial des services de qualité de vie » dans 80 pays), gestionnaire grand compte chez American Express (un petit commerce de proximité), consultant en développement marketing et commercial auprès du « Club Certificat Cadeaux

Prestige » de Montréal, « channel manager » pour Fido Solutions dans le Groupe Rogers Communication (ventes de portables et forfaits data), responsable développement chez Sellor, responsable commercial de MGDIS (éditeur de logiciels), avant de prendre le poste de responsable gestion et développement de la Sonao, la société en charge de la gestion et de la commercialisation de la monnaie locale numérique SoNantes, lancée en 2015 qui vient d'être dissoute.

Je ne sais pas... vous, mais moi je ne sens pas trop la culture « monnaie locale complémentaire et citoyenne » qui est réputée être au cœur des projets d'économie sociale et solidaire.

Et je me demande ce qu'en pense par exemple le comité local d'animation de l'association Galléco dans le pays de Redon, qui est celui qui porte le mieux « notre » fameuse monnaie départementale.

Ah, c'est vrai qu'il faudrait d'abord qu'il soit au courant...



Le comité local d'animation

Lieu privilégié et régulier de la démocratie interne.
Tous les aspects du projet associatif peuvent être abordés lors des comités.

Le conseil des Collèges

L'association est structurée en 5 collèges: Membres fondateurs, entreprises, citoyens, collectivités et partenaires: ils décident des grandes orientations mise en œuvre par le bureau.

L'assemblée Générale

Elle valide les grandes orientations: textes fondateurs, volet numérique, communication etc



(A ce jour, le conseil ne comporte plus que 4 collèges, mais le reste devrait EN PRINCIPE rester vrai)

LE BLOG DES CITOYENS D'ILLE-ET-VILAINE

Rien n'oblige à adopter ce qui n'est qu'une marque industrielle et commerciale

<http://etreounepasetrebretillien.com>

Pour aller beaucoup plus loin : [télécharger toutes mes contributions à l'évaluation du galléco](#)